

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Séance du lundi 13 JANVIER 2020

BO N° 03 /2019-2020

Mr : OULED SLIMANE BEN AISSA

Président

ORDRE DU JOUR

- TIRAGE AU SORT COUPE DE WILAYA 2019-2020
- TRAITEMENT DES AFFAIRES

SENIORS

1^{er} tour

1^{ère} rencontre : N.A.DAIA ≠ A.R.GUERRARA

2^{ième} rencontre : E.S.GUERRARA ≠ N.R.E.DAIA

3^{ième} rencontre : W.R.I.GUERRARA ≠ M.C.R.GUERRERA

4^{ième} rencontre : C.S.J.S.SEBSEB ≠ M.B.H.GARA

EXEMPTÉ : N.R.I.DAIA

2^{ième} tour

Vainqueur rencontre <<A>> :

N.A.DAIA/A.R.GUERRARA ≠ E.S.GUERRARA /N.R.E.DAIA

Vainqueur rencontre <> :

C.S.J.S.SEBSEB /M.B.H.G ≠ N.R.I.DAIA

Rencontre <<C>>

EXEMPTÉ : W.R.I.GUERRARA/M.C.R.GUERRAR

Rencontre <<D>>

Le moins perdant au score de la rencontre <<A>> et la rencontre <> pendant les 90 minutes

DEMI- FINALE

1^{ère} demi finale : Rencontre : D ≠ B

2^{ième} demi finale : Rencontre : A ≠ C

FINALE

Vainqueur rencontre

D/ B ≠ A/C

JUNIORS

1^{er} tour

1^{ère} rencontre : A.R.GUERRARA ≠ C.S.J.S.SEBSB

2^{ième} rencontre : N.R.E.DAIA ≠ M.B.H.GARA

3^{ième} rencontre : N.R.IERAIF ≠ E.S.GUERRERA

4^{ième} rencontre : N.R.I.DAIA ≠ C.S.C.V.BERRIANE

5^{ième} rencontre : N.A.DAIA ≠ C.S.FETH

2^{ième} tour

Vainqueur rencontre <<A>> :

A.R.GUERRARA/ C.S.J.S.SEBSEB ≠ N. R. JERAF /E.S.GUERRARA

Vainqueur rencontre <> :

N.A.DAIA /C.S.FETH ≠ N.R.I.D /C.S.C.V.BERRIANE

Rencontre <<C >>

EXEMPTÉ : N.R.E.D/M.B.H.GARA

Rencontre <<D >>

Le moins perdant au score de la rencontre <<A>> et la rencontre <> pendant les 90 minutes

DEMI- FINALE

1^{ère} demi finale : Rencontre : C ≠ A

2^{ième} demi finale : Rencontre : B ≠ D

FINALE

Vainqueur rencontre :

C /A ≠ B/ D

Affaire No 004 Match N.R.G /W.R.G (U-17) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.Guerrara -W.R.Guerrara du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison que l'équipe N.R.GUERRARA s'est présentée sur le terrain avec un effectif de moins de onze(11) joueurs

Pour tout ce qui précède et en application des règlement des championnat de football Jeunes article 49.

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Guerrara , pour attribuer le gain du match à l'équipe du W.R.Guerrara qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Défalcation de un (01) point
- Cinq milles dinars (5.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Guerrara payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 005 Match N.R.A /C.S.F (U-15) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.Arouika –C.S.Feth du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Arouika aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Arouika n'pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Arouika, pour attribuer le gain du match à l'équipe du C.S.Feth qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Arouika payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 006 Match E.N.S / N.R.J (U-15) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Jeraif du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Jeraif aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Jeraif n'pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Jeraif ,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Jeraif payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 007 Match E.N.S / N.R.J (U-15) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Jeraif du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe E.N.Sabah aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe E.N.Sabah n'a pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe E.N.Sabah ,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du E.N.Sabah payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 008 Match C.S.J.S.S / N.R.E.D (U-15) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre C.S.J.S.Sebseb– N.R.E.Daia du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe C.S.J.S.Sebseb. aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe C.S.J.S.Sebseb n'a pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe C.S.J.S.Sebseb, pour attribuer le gain du match à l'équipe du N.R.E.Daia qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du C.S.J.S.Sebseb payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 009 Match C.S.J.S.S / I.R.B.Z (U-17) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre C.S.J.S.Sebseb–I.R.B.Zelfana du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe C.S.J.S.Sebseb. aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe C.S.J.S.Sebseb n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe C.S.J.S.Sebseb,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du C.S.J.S.Sebseb payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 010 Match C.S.J.S.S / I.R.B.Z (U-17) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre C.S.J.S.Sebseb–I.R.B.Zelfana du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe I.R.B.Zelfana, aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe I.R.B.Zelfana n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe I.R.B.Zelfana,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du I.R.B.Zelfana payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 011 Match N.R.A /C.S.F (U-17) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.Arouika –C.S.Feth du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Arouika aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Arouika n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Arouika, pour attribuer le gain du match à l'équipe du C.S.Feth qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Arouika payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 012 Match E.N.S / N.R.J (U-17) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Jeraif du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Jeraif aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Jeraif n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe – N.R.Jeraif ,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Jeraif payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 013 Match E.N.S / N.R.J (U-17) 26-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Jeraif du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe E.N.Sabah aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe E.N.Sabah n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe E.N.Sabah,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du E.N.Sabah payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 014 Match C.S.C.V.B / N.A.D (U-19) 27-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre C.S.C.V.Berriane – N.A.Daïa du 27-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe C.S.C.V.Berriane aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe C.S.C.V.Berriane n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe C.S.C.V.Berriane, pour attribuer le gain du match à l'équipe du N.A.Daïa qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du C.S.C.V.Berriane payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 015 Match N.R.I.D / C.S.J.S.S (U-19) 28-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.I.Daïa – C.S.J.S.Sebseb du 28-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe C.S.J.S.Sebseb aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe C.S.J.S.Sebseb n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe C.S.J.S.Sebseb, pour attribuer le gain du match à l'équipe du N.R.I.Daïa qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du C.S.J.S.Sebseb payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 016 Match N.R.I.D / C.S.J.S.S (U-17) 29-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.I.Daia – C.S.J.S.Sebseb du 28-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe C.S.J.S.Sebseb aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe C.S.J.S.Sebseb n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe C.S.J.S.Sebseb, pour attribuer le gain du match à l'équipe du N.R.I.Daia qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du C.S.J.S.Sebseb payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 017 Match R.C.B /C.S.J.S.S (U-15) 29-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre R.C.Berriane – C.S.J.S.Sebseb du 29-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe C.S.J.S.Sebseb aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe C.S.J.S.Sebseb n'a pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe C.S.J.S.Sebseb, pour attribuer le gain du match à l'équipe du R.C.Berriane qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du C.S.J.S.Sebseb payable dans un délai de un(01) mois A/C du 06-01-2020,

Affaire No 018 Match N.R.A /C.S.F (U-19) 29-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.Arouika –C.S.Feth du 29-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Arouika aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Arouika n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Arouika, pour attribuer le gain du match à l'équipe du C.S.Feth qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Arouika payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 019 Match E.N.S / N.R.J (U-19) 29-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Jeraif du 26-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Jeraif aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Jeraif n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Jeraif ,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Jeraif payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 020 Match E.N.S / N.R.J (U-19) 29-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Jeraif du 29-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe E.N.Sabah aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe E.N.Sabah n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe E.N.Sabah ,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du E.N.Sabah payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 021 Match I.R.B.Z/ C.S.C.V.B (U-19) 30-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre C.S.C.V.Berriane – I.R.B.Zelfana du 30-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe C.S.C.V.Berriane aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe C.S.C.V.Berriane n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe C.S.C.V.Berriane,
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du C.S.C.V.Berriane payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 022 Match I.R.B.Z/ C.S.C.V.B (U-19) 30-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre C.S.C.V.Berriane – I.R.B.Zelfana du 30-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe I.R.B.Zelfana aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe I.R.B.Zelfana n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe I.R.B.Zelfana
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du I.R.B.Zelfana payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 023 Match N.R.J/ E.S.T.H.A (U-15) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.Jeraif – E.S.T.H.ABBES du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Jeraif aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Jeraif n'a pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Jeraif, pour attribuer le gain du match à l'équipe du E.S.T.H.ABBES qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Jeraif payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 024 Match E.N.S / N.R.A (U-15) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Arouika du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Arouika aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Arouika n'a pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Arouika
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Arouika payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 025 Match E.N.S / N.R.A (U-15) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Arouika du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe E.N.Sabah aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe E.N.Sabah n'a pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe E.N.Sabah
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du E.N.Sabah payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 026 Match I.R.B.Z/ A.C.G (U-15) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre I.R.B.Zelfana – A.C.Ghardaia du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe I.R.B.Zelfana aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe I.R.B.Zelfana n'a pas justifié l'absence de son équipe U-15.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe I.R.B.Zelfana
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du I.R.B.Zelfana payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 027 Match N.R.J / E.S.T.H.A (U-17) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.Jeraif – E.S.T.H.Abbes du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Jeraif aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 06 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Jeraif n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Jeraif, pour attribuer le gain du match à l'équipe E.S.T.H.Abbes du qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Jeraif payable dans un délai de un(01) mois A/C du 06-01-2020,

Affaire No 028 Match E.N.S / N.R.A (U-17) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Arouika du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Arouika aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Arouika n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Arouika
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Arouika payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 029 Match E.N.S / N.R.A (U-17) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Arouika du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe E.N.Sabah aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe E.N.Sabah n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe E.N.Sabah
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du E.N.Sabah payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 030 Match N.A.D/ I.R.B.Z (U-17) 31-12-2019

- ✓ Attendu que la rencontre N.A.Daia – I.R.B.Zelfana du 31-12-2019 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe I.R.B.Zelfana aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe I.R.B.Zelfana n'a pas justifié l'absence de son équipe U-17.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe I.R.B.Zelfana , pour attribuer le gain du match à l'équipe du N.A.Daia qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du I.R.B.Zelfana payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,
-

Affaire No 031 Match E.N.S / N.R.A (U-19) 01-01-2020

- ✓ Attendu que la rencontre E.N.Sabah – N.R.Arouika du 01-01-2020 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Arouika aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Arouika n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Arouika
- Quinze milles dinars (15.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Arouika payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 032 Match N.R.J / E.S.T.H.A (U-19) 01-01-2020

- ✓ Attendu que la rencontre N.R.Jeraif – E.S.T.H.Abbes du 01-01-2020 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe N.R.Jeraif aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe N.R.Jeraif n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe N.R.Jeraif , pour attribuer le gain du match à l'équipe E.S.T.H.Abbes du qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du N.R.Jeraif payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,

Affaire No 033 Match M.B.H.G / E.N.S (U-19) 01-01-2020

- ✓ Attendu que la rencontre M.B.H.Garra –E.N.Sabah du 01-01-2020 n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'équipe E.N.Sabah aux lieux et heure prévus de la rencontre.
- ✓ Attendu qu'à ce jour le 12 JANVIER 2020 l'équipe E.N.Sabah n'a pas justifié l'absence de son équipe U-19.
- ✓ Pour tout ce qui précède et conformément à la circulaire de la F.A.F n° 974/2019

la commission décide

- Match perdu par pénalité à l'équipe E.N.Sabah , pour attribuer le gain du match à l'équipe M.B.H.Garra du qui marque trois(03) points et un score de trois(03) buts à zéro (00)
- Quinze milles dinars (10.000 D.A) d'amende à l'équipe du E.N.Sabah payable dans un délai de un(01) mois A/C du 12-01-2020,